



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Professionnels de la viande - Protection de l'activité

Question écrite n° 13116

Texte de la question

M. Grégory Besson-Moreau attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les professionnels de la viande qui sont sous le choc suite à l'incendie criminel d'un abattoir dans l'Ain. Ces professionnels de la viande soupçonnent les mouvements anti-viande. Mme Christiane Lambert, la présidente de la FNSEA, a exprimé toute sa colère contre ces radicalisés, et a directement mis en cause l'État. Il aimerait connaître les dispositions prises à l'encontre de ces personnes qui manifestement utilisent la violence. À titre d'exemple, il propose de dissoudre ces mouvements lorsqu'ils sont violents et empêchent l'activité des professionnels de la viande.

Données clés

Auteur : [M. Grégory Besson-Moreau](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13116

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2018](#), page 8978

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)